

Stéphane Le Foll avoue : c'est Boubakeur et Kbibech qui décident à l'Élysée et Matignon

écrit par Christine Tasin | 10 juillet 2016



On s'en doutait un peu, mais ça va mieux en le disant.
Stéphane Le Foll *"n'a pas de pouvoir sur les autorités religieuses"*, ce sont elles qui décident !
Ah bon ! Il s'agit, vous l'aurez deviné, d'abattage rituel et notamment des "sacrifices" de l'Aïd.

«On me demande, à moi, de résoudre un problème qui est lié à des religions qui ont 2.000 ans, comment ça se fait que ça existe encore. Moi j'ai essayé de régler, j'ai eu des discussions et on essaye d'améliorer les choses. Il y a un code, des règles qui s'appliquent maintenant sur ces sacrifices et j'ai essayé de savoir si on peut rediscuter de ces dérogations ou les remettre en cause. On est dans un pays où on respecte la liberté de conscience [...] Ce n'est pas moi qui décide et les autorités religieuses me disent non. »

« Je suis face à des autorités religieuses et j'essaie de faire en sorte de faire respecter les règles de bien-être partout, et à chaque fois que c'est possible de discuter avec

les autorités religieuses, mais je n'ai pas de pouvoir sur elles. »

Ou comment fouler aux pieds la loi qu'un Ministre est censé appliquer ! Quel cynisme quand, un peu auparavant dans cet entretien avec Patrick Cohen sur France Inter il avait rappelé l'intransigeance de la loi et de l'Etat de droit qui nécessitait selon lui de sanctionner sévèrement les policiers coupables de violences...

La constitution existe. La loi de 1905 existe. Nombre de pays européens ont interdit l'abattage rituel. Mais, en France, ce sont les autorités religieuses qui décident. C'est le Ministre de l'agriculture qui vous le dit.

Et avec des arguments imparables... La liberté de conscience qui justifierait l'abattage rituel et ses dérogations, sans parler de la boucherie de l'Aïd !

Le Foll, Ministre inculte s'il en fut, ignore apparemment que la liberté de conscience, comme son nom l'indique, préserve la liberté de croire ou de ne pas croire, de suivre ou pas -dans sa vie personnelle, chez soi- les préceptes religieux, si tant est qu'ils ne soient pas contraires aux lois de la République et donc au bien commun.

Voici que ce gouvernement d'islamo-collabos, par la bouche du Ministre, décrète que la France doit tout entière soumettre ses lois à la liberté de conscience des musulmans, autrement dit... appliquer la charia.

Aristide Briand doit se retourner dans sa tombe

La France vit un incroyable rétro-pédalage, comparable à ceux qu'elle a connus en 1801 et en 1848. C'était au bénéfice de l'Eglise catholique, c'est au bénéfice de l'islam.

1794 : un décret de la Convention Nationale instaure la séparation de l'Eglise et de l'Etat en supprimant les

subventions publiques à l'Église et en décrétant quelques mois plus tard que l'État ne salarie aucun culte.

1801 : rétro-pédalage, concordat.

1848 : guerre de classe, la bourgeoisie doit absolument se réconcilier avec les catholiques... On leur accorde la liberté de l'enseignement avec la loi Falloux qui accepte, entre autres, que l'on enseigne dans les écoles catholiques sans les titres nécessaires pour le faire dans les écoles publiques et que le clergé se mêle des programmes et instructions. Victor Hugo combattit longuement cette loi, en vain. Falloux aurait résumé ainsi sa vue du monde et de l'école : « *Dieu dans l'éducation. Le pape à la tête de l'Église. L'Église à la tête de la civilisation* ».

Le projet de loi vient en discussion le [14 janvier](#). Il fait l'objet d'importantes discussions, au cours desquelles [Victor Hugo](#), pourtant élu avec le parti de l'Ordre, se fait remarquer en critiquant vivement l'influence du clergé catholique, qu'il juge excessive. L'historien [Henri Guillemin](#), spécialiste du dix-neuvième siècle reprend cette critique et explique que sous couvert d'une loi d'enseignement, c'est en fait un objectif social qui est recherché. Après la répression des journées de juin, les classes populaires ont perdu le goût des revendications sociales mais il faut penser à l'avenir. **L'avenir c'est la jeunesse et il faut donc éduquer la jeunesse afin qu'elle ne remette pas en cause l'ordre social établi. Le programme scolaire inclut désormais une éducation morale et religieuse qui doit enseigner aux enfants la résignation et le respect des hiérarchies sociales.** De plus, la loi Falloux prévoit dans le conseil supérieur et dans les conseils secondaires la présence d'évêques ou de leurs délégués. Pour qualifier l'utilisation politique du clergé et des valeurs de la religion catholique par des athées, Guillemin parle de « cléricalisme sans dieu »⁶. [Wikipedia](#)

Voir, pour l'histoire mais aussi pour la clarté des arguments, le [discours de Victor Hugo](#)

Extraits :

Je ne veux pas de la loi qu'on vous apporte.

Pourquoi ?

Messieurs, cette loi est une arme.

Une arme n'est rien par elle-même, elle n'existe que par la main qui la saisit.

Or quelle est la main qui se saisira de cette loi ?

Là est toute la question. Messieurs, c'est la main du parti clérical. (*C'est vrai ! – Longue agitation.*)

Messieurs, je redoute cette main, je veux briser cette arme, je repousse ce projet.

Je veux donc, je veux sincèrement, fermement, ardemment, l'enseignement religieux, mais je veux l'enseignement religieux de l'église et non l'enseignement religieux d'un parti. Je le veux sincère et non hypocrite. (*Bravo ! bravo !*) Je le veux ayant pour but le ciel et non la terre. (*Mouvement.*) Je ne veux pas qu'une chaire envahisse l'autre, je ne veux pas mêler le prêtre au professeur. Ou, si je consens à ce mélange, moi législateur, je le surveille, j'ouvre sur les séminaires et sur les congrégations enseignantes l'œil de l'état, et, j'y insiste, de l'état laïque, jaloux uniquement de sa grandeur et de son unité.

Jusqu'au jour, que j'appelle de tous mes vœux, où la liberté complète de l'enseignement pourra être proclamée, et en commençant je vous ai dit à quelles conditions, jusqu'à ce jour-là, je veux l'enseignement de l'église en dedans de l'église et non au dehors. Surtout je considère comme une dérision de faire surveiller, au nom de l'Etat, par le clergé l'enseignement du clergé. En un mot, je veux, je le répète, ce que voulaient nos pères, l'église chez elle et l'état chez lui. (*Oui ! oui !*)

Je m'adresse donc au parti clérical, et je lui dis : Cette loi est votre loi. Tenez, franchement, je me défie de vous. **Instruire, c'est construire. (Sensation.) Je me défie de ce que vous construisez.** (*Très bien ! très bien !*)

Je ne veux pas vous confier l'enseignement de la jeunesse, l'âme des enfants, le développement des intelligences neuves qui s'ouvrent à la vie, l'esprit des générations nouvelles, c'est-à-dire l'avenir de la France. **Je ne veux pas vous confier l'avenir de la France, parce que vous le confier, ce serait vous le livrer.** (*Mouvement.*)

Il ne me suffit pas que les générations nouvelles nous succèdent, j'entends qu'elles nous continuent. Voilà pourquoi je ne veux ni de votre main, ni de votre souffle sur elles. **Je ne veux pas que ce qui a été fait par nos pères soit défait par vous. Après cette gloire, je ne veux pas de cette honte.** (*Mouvement prolongé.*)

Votre loi est une loi qui a un masque. (*Bravo !*)

Elle dit une chose et elle en ferait une autre. C'est une pensée d'asservissement qui prend les allures de la liberté. C'est une confiscation intitulée donation. Je n'en veux pas. (*Applaudissements à gauche.*)

Ah ! nous vous connaissons ! nous connaissons le parti clérical. C'est un vieux parti qui a des états de service. (*On rit.*) C'est lui qui monte la garde à la porte de l'orthodoxie. (*On rit.*) **C'est lui qui a trouvé pour la vérité ces deux états merveilleux, l'ignorance et l'erreur.** C'est lui qui fait défense à la science et au génie d'aller au delà du missel et qui veut cloître la pensée dans le dogme. **Tous les pas qu'a faits l'intelligence de l'Europe, elle les a faits malgré lui.** Son histoire est écrite dans l'histoire du progrès humain, mais elle est écrite au verso. (*Sensation.*) Il s'est opposé à tout. (*On rit.*)

C'est lui qui a fait battre de verges Prinelli pour avoir dit que les étoiles ne tomberaient pas. C'est lui qui a appliqué Campanella vingt-sept fois à la question pour avoir affirmé que le nombre des mondes était infini et entrevu le secret de la création. C'est lui qui a persécuté Harvey pour avoir prouvé que le sang circulait. De par Josué, il a enfermé Galilée ; de par saint Paul, il a emprisonné Christophe Colomb. (*Sensation.*) **Découvrir la loi du ciel, c'était une impiété ; trouver un monde, c'était une hérésie.** C'est lui qui a anathématisé Pascal au nom de la religion, Montaigne au nom de la morale, Molière au nom de la morale et de la religion. Oh ! oui, certes, qui que vous soyez, qui vous appelez le parti catholique et qui êtes le parti clérical, nous vous connaissons. Voilà longtemps déjà que la

conscience humaine se révolte contre vous et vous demande : **Qu'est-ce que vous me voulez ? Voilà longtemps déjà que vous essayez de mettre un bâillon à l'esprit humain.** (*Acclamations à gauche.*)

Et vous voulez être les maîtres de l'enseignement ! Et il n'y a pas un poète, pas un écrivain, pas un philosophe, pas un penseur, que vous acceptiez ! **Et tout ce qui a été écrit, trouvé, rêvé, déduit, illuminé, imaginé, inventé par les génies, le trésor de la civilisation, l'héritage séculaire des générations, le patrimoine commun des intelligences, vous le rejetez !** Si le cerveau de l'humanité était là devant vos yeux, à votre discrétion, ouvert comme la page d'un livre, vous y feriez des ratures ! (*Oui ! oui !*) Convenez-en ! (*Mouvement prolongé.*)

Bordel de merde, il est où notre Victor Hugo ? Il suffit de mettre islam à la place de catholicisme et gouvernement Hollande à la place de Parti cléricale pour comprendre à quel point un Victor Hugo moderne nous manque, cruellement.

Le lire c'est rendre encore plus vif le sentiment de la médiocrité, sur tous les plans, de ceux qui prétendent nous représenter et nous diriger.

Lisez et relisez ses discours, une mine d'or. Allez, pour le plaisir et l'édification des masses :

Les idées se montrent, je combats les idées ; quand les hommes se montreront, je combattrai les hommes. (*Agitation.*) Messieurs, vous le savez, les choses qu'on ne dit pas tout haut sont souvent celles qui font le plus de mal. **Ici les paroles publiques sont pour la foule, les paroles secrètes sont pour le vote.** Eh bien, je ne veux pas, moi, de paroles secrètes quand il s'agit de l'avenir du peuple et des lois de mon pays. Les paroles secrètes, je les dévoile ; les influences cachées, je les démasque ; c'est mon devoir.

Je ne suis pas, messieurs, de ceux qui croient qu'on peut supprimer la souffrance en ce monde, la souffrance est une loi divine, mais je suis de ceux qui pensent et qui affirment qu'on peut détruire la misère. (*Réclamations. – Violentes dénégations à droite.*)

Remarquez-le bien, messieurs, je ne dis pas diminuer, amoindrir, limiter, circonscrire, je dis détruire. (*Nouveaux murmures à droite.*) La misère est une

maladie du corps social comme la lèpre était une maladie du corps humain ; la misère peut disparaître comme la lèpre a disparu. (*Oui ! oui ! à gauche.*) Détruire la misère ! oui, cela est possible. Les législateurs et les gouvernants doivent y songer sans cesse ; car, en pareille matière, tant que le possible n'est pas fait, le devoir n'est pas rempli. (*Sensation universelle.*)

Vous n'avez rien fait tant que le peuple souffre ! (*Bravos à gauche.*) Vous n'avez rien fait tant qu'il y a au-dessous de vous une partie du peuple qui désespère ! Vous n'avez rien fait, tant que ceux qui sont dans la force de l'âge et qui travaillent peuvent être sans pain ! tant que ceux qui sont vieux et qui ont travaillé peuvent être sans asile ! tant que l'usure dévore nos campagnes, tant qu'on meurt de faim dans nos villes

Que Hollande et sa clique, dont fait partie un Le Foll, en prennent de la graine.